



N° 13 614\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom :  
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Aix-Marseille Provence Métropole**  
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :  
Adresse : **58 Boulevard Charles Livon  
13007 Marseille**

Nature des activités : **Administration publique générale**  
Qualification : **Etablissement public (Métropole)**

**B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS**

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom commun ( <i>Nom scientifique</i> )	Description (1)
<b>B1 – Insectes : 1 espèce</b>	<i>Voir détails dans le dossier (page 143)</i>
Proserpine ( <i>Zerynthia rumina</i> )	Destruction de 0,07 ha d'habitats favorables à l'accomplissement du cycle biologique de l'espèce. Le projet impacte également 3 pieds d'Aristolochie pistoloche ( <i>Aristolochia pistoloche</i> ), plante-hôte de la Proserpine, sur les 94 pieds recensés sur l'aire d'étude rapprochée (inventaire réalisé en 2022).  <b>Impact résiduel jugé notable</b>  <i>Cette espèce fait également l'objet d'un CERFA pour risque de destruction d'individus (CERFA 13616-01)</i>

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	<b>Motif d'intérêt public majeur</b>	<b>X</b>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **modernisation des équipements d'assainissement en place sur le Frioul notamment, en déconstruisant l'actuelle STEP – devenue obsolète et connaissant des non-conformités – et en construisant une nouvelle STEP de type filtres plantés de roseaux (charge maximale 1 200 EH) en lieu et place de l'existante.** (Suite sur papier libre)

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : **Voir détail dans le dossier**

Altération  Préciser :

Dégradation  Préciser :

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : **Ecologue d'un bureau d'étude naturaliste ou membre d'une association de protection de l'environnement agréée au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement**

Formation continue en biologie animale  Préciser :  
Autre formation  Préciser :

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : **début des travaux à l'automne (voir détails dans le dossier joint)**  
ou la date :

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
Départements : **Bouches-du-Rhône (13)**  
Cantons : **Marseille-12**  
Communes : **Marseille (13007)**

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

**Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos**  **X**  
Mesures de protection réglementaires   
**Mesures contractuelles de gestion de l'espace**  **X**  
Renforcement des populations de l'espèce   
Autres mesures  Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Voir détails dans le dossier joint**

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **Non concerné**  
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Accompagnement par un écologue en phase travaux (voir détails dans le dossier joint)**

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Marseille.....  
le ..... **03 JUIN 2025** .....

Signature **Nathalie PERRIN**, Directrice Pôle Protection du Cycle de l'Eau

**METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE**  
METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE  
Direction de l'Ingénierie  
Pôle Protection du Cycle de l'Eau  
DGD Gestion Durable du Cadre de Vie et du Cycle de l'Eau  
DGD Gestion Durable du Cadre de Vie et du Cycle de l'Eau